



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

raffinage

Question écrite n° 72595

Texte de la question

M. Michel Vauzelle attire l'attention de M. le ministre chargé de l'industrie sur les fortes inquiétudes suscitées par les annonces du groupe Total Fina Elf chez les salariés des raffineries françaises mais aussi chez nombre de nos concitoyens. Les menaces pesant sur l'avenir de la raffinerie Total de Dunkerque ont entraîné un mouvement social sur de nombreux sites français. Les revendications portées par ce mouvement rejoignent sur de nombreux points l'intérêt général de notre pays alors que les capacités de raffinage sont un élément stratégique essentiel qui ne peut être compromis par la conjoncture économique du moment. Les ambiguïtés de la direction du groupe qui avait, dans un premier temps, annoncé la fermeture complète de sa raffinerie des Flandres, ne peuvent que faire planer le doute quant au futur des autres raffineries en activités sur le territoire français. En effet, une stratégie de repli d'un groupe assurant la majorité des capacités de raffinage en France aura des conséquences pour l'ensemble de la filière. Les stratégies qui incluraient ou entraîneraient inmanquablement une augmentation des importations de produits pétroliers raffinés affaibliraient la sécurité énergétique de la France et auraient de très graves conséquences en termes d'emplois. L'accord trouvé entre le groupe total et les salariés concernant le site de Dunkerque n'exclut pas ce genre de stratégie qui serait préjudiciable à long terme. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre pour garantir la pérennité des capacités de raffinages de notre pays et le maintien des sites.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vauzelle](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72595

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mars 2010, page 2272

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)